

BONNE ANNEE 2026



L'édito du maire pour une bonne et heureuse année

La fin de l'année est là, mais aussi la fin du mandat municipal , puisque les 15 et 22 mars prochain nous serons appelés partout en France à renouveler les conseils municipaux.

C'est donc le moment de faire le bilan de 6 années d'un mandat placé dans la continuité d'une action qui a commencé il y a 25 ans et qui a connu une importante transformation du village .

Une transformation dans la fidélité à ses origines patrimoniales.

Ainsi au cours de ce mandat nous avons terminé l'aménagement du « quartier ouest ». Une importante opération qui a nécessité une longue concertation avant une réalisation à propos de laquelle nous avons reçu de nombreuses félicitations.

Cette opération clôt la rénovation des rues du village , c'est une opération qui, avec la création du réseau d'assainissement, de la station d'épuration et de la rénovation du réseau de l'eau aura coûté près de 2 millions d'Euros .

Nous avons également travaillé sur les bâtiments communaux en rénovant les logements et en modifiant les systèmes de chauffage pour les rendre économies et non polluants . Dans cet esprit nous avons refait le toit de la maison Simon .

Les travaux d'entretien du château ont été poursuivis . Travaux indispensables dans le cadre de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco des forteresses royales du Languedoc . Une candidature qui a connu une avancée importante au cours de ces dernières années et qui va arriver à son terme en 2026 (en juillet) .

Nous avons ces dernières années affronté les effets du changement climatique particulièrement marqué par des canicules et de grandes sécheresses . Nous avons connu des difficultés en matière d'approvisionnement

en eau et même une période de rupture . C'est pourquoi nous avons transféré la compétence eau à Reseau 11 (un syndicat mixte d'ampleur départementale) qui a réalisé des travaux de sécurisation qui nous ont permis de terminer l'été sans difficulté .

Des difficultés administratives fort longues ont retardé les travaux d'aménagement du barrage de la « Païchero » de St Andre car au regard des longues périodes de sécheresse nous voulons maintenir une réserve d'eau la plus importante possible pour les jardins et la lutte contre les incendies.

Ces travaux (qui sont financés) pourront se réaliser en 2026.

Nous avons également sollicité l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage qui vont faire l'objet d'une **information de la population au cours d'une réunion publique qui aura lieu le 8 janvier à 18 h à la mairie.**

Nous avons le souci, comme pour l'eau ,de protéger la population. Le grand incendie de cet été nous oblige .

Enfin et sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons veillé à l'entretien courant du village , aux espaces et aux bâtiments, au fonctionnement des outils mis en place comme l'auberge (ou nous accueillons de nouveaux gestionnaires) , l'accueil du château , le secrétariat de mairie ..et nous saluons la poursuite des activités du Genibre .

Tout cela n'a été possible que grâce à l'engagement de l'ensemble du conseil municipal, des salariés et bien sûr de vous , Termenaises et Termenais .

Soyez en toutes et tous remerciés

Je vous invite à nous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le Samedi 3 janvier 2026 à 18 h

Bonne et heureuse année à toutes et tous .

Hervé Baro

Novas de los d'aïci : Tandis que François Dechazeaux et Alexis Henry quittaient Termes pour s'installer à Béziers, Khalil Kharbouch, Hélène Lemonnier et leur fils Ayden s'installaient au village . Nous souhaitons bonne chance aux premiers et bienvenue aux autres !

Félicitation également à Dominique Gaillard, notre secrétaire de mairie, grand-mère d'un petit Noah depuis le 23 décembre .

L'auberge communale

Pour des raisons personnelles, François et Alexis ont décidé de rompre leur contrat à la fin de la saison 2025. C'est ainsi que nous avons le plaisir d'accueillir Khalil Kharbouch, Hélène Lemonnier et leur fils Ayden dans l'auberge communale.

Nos deux nouveaux gérants ont plus de vingt ans de métier, le Mas de Gaujac à Lézignan, à Narbonne, à la Fargo (Saint Pierre des Champs). C'est là qu'ils ont rencontré un termenais et qu'ils ont sympathisé avec lui au point de venir au village depuis plusieurs années, appréciant ici le calme de la nature.

Hélène et Khalil ont à cœur de se fournir au maximum localement pour offrir une cuisine de qualité, variée, colorée aux parfums orientaux mais aussi de tradition française. Ils vont proposer un menu du jour à 16 €

avec plat et dessert qu'ils renouveleront chaque jour. Une carte sera aussi disponible, variable selon les saisons. Ils souhaitent cuisiner viande, poisson sans oublier les plats végétariens. Des soirées à thème seront aussi proposées.

Nous attendons avec impatience leur ouverture prochaine, tout d'abord en douceur les week-ends de janvier avec tapas et, dès février, tous les jours midi et soir, sauf le mercredi. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans notre village et du succès auprès de leur clientèle. Michel



Des nouvelles des affaires en cours

Le barrage de la Païchère

Après que la commune a obtenu les financements nécessaires aux travaux en 2024, un dossier de reconnaissance d'antériorité très détaillé a dû être réalisé par le bureau d'étude Naldéo .

Déposé à la préfecture au printemps, l'arrêté préfectoral , en date du 19 décembre, vient tout juste d'arriver ! Très détaillé lui aussi, il fixe les caractéristiques techniques du seuil ainsi que les préconisations pour les travaux à venir . Il est accompagné d'un deuxième arrêté abrogeant le droit d'eau qui était attaché au moulin de Termes .

Si le projet de barrage est prêt et financé, il reste à la

commune à faire une dernière démarche avant d'engager les travaux : l'autorisation de prélèvement de l'eau pour le béal , ainsi que la quantité autorisée, auprès de la DDTM. Mais cela nécessite la constitution d'une ASL (Association syndicale libre) incluant la commune propriétaire du barrage et du béal , et tous les propriétaires des jardins . Ceux-ci seront sollicités prochainement car les délais sont longs . Lorsque toutes ces démarches seront terminées, la commune sera en conformité vis-à-vis de la loi sur l'eau et pourra effectuer les travaux, qui devront prendre en compte également la période de reproduction des poissons qui débute en octobre !

Sylvie



La maison Guériss

Un sac de noeuds ! Il y a deux ans, M. le Maire a promulgué un arrêté de péril vis-à-vis de cette ruine qui menace de tomber sur le chemin du château . Les héritiers, ne voulant pas faire les travaux, avaient accepté de céder gracieusement le bâti à la commune pour s'en débarrasser . Mais cela s'est révélé impossible juridiquement , de même qu'une autre procédure , celle « d'abandon de bien sans maître », car la succession n'a jamais été réglée . Il y avait 5 héritiers dont 2 sont décédés ! Le notaire de la commune, sollicité, a refusé de s'occuper d'une affaire aussi peu rémunératrice ...Reste à en trouver un plus compréhensif . En attendant, quelle que soit l'issue de cette procédure, la mise en sécurité du bâti va certainement se retrouver à la charge de la commune !

Sylvie

L'étude économique

du nouveau modèle touristique de Termes

En complément du projet touristique issu de la formation développement terminée au mois d'avril, l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) finance entièrement une étude qui aboutira à des préconisations économiques et organisationnelles pour notre site touristique .

Lancée lors du comité de pilotage du 4 décembre, celle-ci devrait faire l'objet d'une restitution par le cabinet d'étude In Extenso , au mois d'avril.

Sylvie

L'accueil du château

Après le dépôt de demandes de subventions pour les travaux de rénovation du bâtiment , la réflexion se poursuit pour allier au mieux une rénovation indispensable du gros œuvre , un aménagement intérieur fonctionnel et un coût des travaux revu à la baisse .

Sylvie

Candidature UNESCO



Nous sommes à présent dans la dernière ligne droite avant la décision ou pas de classement attendue pour juillet 2026.

La commission des experts ICOMOS (rappel de la visite de septembre)

s'est réunie et leurs questionnements ne s'est porté que sur la justification du choix des 8 sites.

Rapidement, l'Association Mission Patrimoine Mondial a su argumenter.

Pour Termes, l'argumentation a porté sur son histoire (une place forte centrale de grande ampleur, la

prise de 1210 qui constitue un évènement important de la Croisade, des personnages avérés par de nombreuses sources, le sceau de Jean le Picard attestant des reconstructions royales...) sur son architecture encore lisible malgré la démolition de 1653 et sur un « environnement rural authentique ». Lors de la dernière visite à Paris, ces questions n'ont plus été évoquées, espérons à présent que la candidature soit en bonne voie.

D'autre part, nous avons été amenés à réfléchir sur le schéma d'interprétation commun aux 8 sites. Il s'agit de faire en sorte que le visiteur découvre une histoire relatée en 8 épisodes afin de lui donner l'envie de les visiter tous sans qu'il y ait oubli d'un thème ou redondance d'un site à l'autre.

Pour Termes, le choix a porté sur les personnages, qu'ils soient historiques (Raymond, Benoît, Olivier, Simon de Montfort, les bâtisseurs ou démolisseurs !) ou actuels comme les archéologues, les restaurateurs. Bref, après le classement, soyons optimistes, la réflexion ne s'arrêtera pas...
Michel

Village fleuri



La commune est toujours dans le classement des villages fleuris au niveau du département et de la région . A ce titre, nous recevons chaque année un encouragement en « nature » : en 2023, c'était un « arbre à miel »

planté devant la mairie, en 2024 , un bon d'achat de 150 €, qui a permis d'aménager le talus de la rue Boisset et cette année, un pistachier vrai et un sac de graines de plantes mellifères à semer au printemps !

Géo-découvertes à Termes avec le PNR corbières Fenouillèdes



Le PNR vient d'inaugurer les géo-découvertes du territoire du parc . En effet , « entre Méditerranée et sommets pyrénéens, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes est une porte d'entrée vers l'**histoire géologique des Pyrénées**. Ici, chaque vallée, chaque falaise et chaque promontoire raconte l'évolution d'un massif né de la collision entre les plaques ibérique et eurasienne. »

15 géosites contribuant à raconter cette histoire ont été équipés de totems d'interprétation géologique , renvoyant vers 20 géofiches thématiques puis , en 2026,

vers une carte et un livret géologique . Termes a la chance de posséder 2 géosites , celui du Roc Nitable et celui des Gorges du Terminet . Vous pouvez déjà les découvrir au parking du site d'escalade et au parking des gorges (la vue est encore à dégager) . N'hésitez pas à vous y rendre pour découvrir les totems et leur géofiche, auxquelles on aura prochainement accès via un QR code. C'est très bien fait et facile à comprendre .

Sylvie



Les 15 géosites : Albas, Bélesta, Belvianes-et-Cavirac, Bugarach, Cucugnan, Lagrasse, Montner, Padern (2 sites) , Lesquerde, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sougraigne, Sournia, Termes (2 sites) .

VOYAGE EN TERRE INCONNUE – leur arrivée à

Termes pour la 1ère foisou presque

« Bon Françoise c'est une bien bonne idée que de raconter nos premières impressions à Termes, mais moi j'ai une mémoire de poisson rouge ! Bref je ne me souviens pas de la première fois que j'ai arpente les rues du village. Je sais que ça fera 10 ans bientôt, que je m'étais baignée dans la rivière et que je suis rentrée à Toulouse avec une tique. C'est flou.

Par contre je me souviens très bien des premières émotions des points hauts. La première fois que j'ai vu le village du haut du château, si beau au creux des petites montagnes, si petit et qui abrite moins d'habitants qu'un seul immeuble parisien. L'émotion ressentie en haut de la montée au départ de la petite vadrouille, comme si je ressentais le calme pour la première fois, et puis à la Serre l'émerveillement de la rencontre avec le ciel étoilé termenais si préservé à la Serre ! »

Claire

« En 2015, je ne connaissais des Corbières que Lagrasse et son festival des Abra' auquel je venais tous les ans depuis Toulouse ; et l'endroit me paraissait déjà être le bout du monde, c'était le dépaysement total.

C'est lorsque Romain, ami du lycée, s'est installé ici avec Fauve que j'ai commencé à m'enfoncer un peu plus dans le maquis des Corbières et à venir leur rendre visite régulièrement. Le week-end, on chargeait les voitures de packs de bière et on venait prendre l'air avec les copains, en alternant les balades, les apéros, et l'émerveillement d'un endroit si serein – j'espère avec le recul qu'on n'a pas fait trop de bruit !

Je ne pensais pas alors vivre un jour ici. Ça n'est que plus tard que le désir de quitter Toulouse et de changer d'horizon s'alignera avec une maison vide au presbytère et un saut dans l'inconnu à deux. Le reste est venu plus tard, une graine après l'autre, laissant souvent plus de place au travail qu'aux apéros - mais l'émerveillement est toujours entier ! »

William

En parcourant le village



Nous restons dans la charmante « rue de la Cuberta », que les touristes osent timidement parcourir, pensant qu'il s'agit d'un passage privé, et intéressons nous au domicile de Jean-Marie et Odile.

Cette habitation, comme pratiquement tout le pâté de maisons, a appartenu dans des temps anciens à la famille Lusque, dont on trouve les traces sur le village au 15ème siècle, et plus précisément à Mathieu Lusque.

Quant aux aïeux plus récents, Odile en raconte avec plaisir des bribes d'histoire. Au 19ème siècle, l'ancêtre de Jean-Marie, Jean-Pierre Sire se marie avec Honorine Lusque. Si Jean-Pierre est le chantre de l'église, il est aussi instituteur. De leur union naissent deux enfants : Marie et Noémie.

Marie, la fille aînée du couple épouse Joseph Caverivière de Lagrasse. Marie tient quelques temps une épicerie au rez-de-chaussée de la maison. Ce sont les ancêtres de Jean-Marie.

Noémie, la cadette, prend pour époux Simon Pous ; ils auront 2 enfants : Simon que nous avons encore en mémoire (cette tradition de donner le même prénom que le père peut rendre la tâche parfois compliquée pour

établir les arbres généalogiques), et Marie qui s'allie à Gustave Lobier et s'installe à Vignevieille.

Revenons à Marie, l'arrière grand-mère de Jean-Marie Loubry et son époux Joseph Caverivière.

Leur fille unique Julie épouse Domingo Cases appelé par la suite Raymond. Ce dernier, d'origine espagnole, s'était réfugié à Tournissan. Il combat pour la France pendant la 1ère guerre mondiale. Sa vie professionnelle il la passe en tant que douanier et c'est à Sète qu'il s'établit avec Julie. De leur union, naît un seul enfant, Raymonde. Employée des postes, cette dernière épouse Jacques Loubry, menuisier, plus précisément dans la construction d'écluses, qui réside dans l'Aisne.

Comme les deux générations précédentes, ce couple n'aura qu'un seul enfant, Jean-Marie.

Longtemps ouverte quelques jours par an, la maison Lusque revit avec les séjours nombreux d'Odile et Jean-Marie.

Pour terminer, n'est-il pas étonnant que Jean-Marie, l'arrière arrière petit-fils de l'ancêtre Jean-Pierre, chantre à l'église, soit lui-même un auteur compositeur interprète de talent ?

Françoise



Raymonde Cases,
mère de Jean-Marie

En bas : Jean-Marie et son grand-père
Raymond—en haut : son père Jacques
et sa grand-mère Julie